



Délibération nº 8	Conseil municipal du Lundi 16 octobre 2017
Direction Générale des Services	Domaine de compétence :
	3.3 - Locations

Le Lundi 16 Octobre deux mille dix sept à 19 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation : 10/10/2017

Membres présents : 27 puis 28 (Mr DACHICOURT Joël est arrivé à 19 h 17)

Membres ayant donné pouvoir : 5

Membre(s) excusé(s): 5

Membre(s) non excusé(s): 0

Nombre de votants : 32 puis 33

Affiché le 19/10/10/2017

Présents: Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Christelle BEAURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Monsieur Frédéric CADET, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Maryse MAILLART, Adjoints, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Richard KASPRZAK, Monsieur Christian RAMET, Monsieur Joël DACHICOURT, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Charlotte PERRAULT, Madame BOUTOILLE, Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Madame Stéphanie CODRON, Monsieur Georges BOUCHARD, Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Edouard YDEE, conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Laurie CAFFIER, Monsieur Yvon BRIHIER, Madame Isabelle ROMANCANT, Madame Angélique COUSIN, Monsieur Jean-Paul HAGNERE.

Absent (s) excusé (s): 5

Absent (s) non excusé(s): 0

Votants: 32 puis 33 (Mr Joël DACHICOURT est arrivé à 19 h 17).

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien BAILLET

Objet : Avenant n°1 au contrat de mise à disposition à titre onéreux de la nouvelle salle de sports municipale sise boulevard Lefevre

Rapporteur: Monsieur le Maire

Synthèse de la délibération :

Avenant n°1 au contrat de mise à disposition de la salle de sports municipale sise boulevard Lefevre

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du 11 octobre 2007 approuvant le contrat de mise à disposition à titre onéreux de la nouvelle salle de sports municipale sise boulevard Lefevre, entre la Ville d'Etaples-sur-mer et l'Organisme de Gestion Enseignement Catholique Etaplois (OGECE),

Considérant la sollicitation de l'OGECE, par courrier du 31 mars 2017, de porter le montant du loyer annuel à 20 000 € au vu de la disproportion évidente de la redevance

fixée antérieurement,

Considérant que la jurisprudence a reconnu que le niveau de la redevance devait tenir compte de l'usage fait de la dépendance du domaine public, de la nature des commerces exercés et des conditions d'exploitation et de rentabilité de la concession d'occupation,

Considérant le caractère non exclusif de l'usage de cette salle,

Considérant les montants de loyer généralement constatés pour l'usage de salles comparables,

Considérant que le présent avenant a fait l'objet d'un accord entre les deux parties,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

 d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au contrat de mise à disposition à titre onéreux de la salle de sports municipale sise boulevard Lefevre, annexé à la présente délibération, qui a pour objet unique de porter le montant du loyer à 20 000 € et d'en prévoir la révision.

La délibération est adoptée par 26 voix pour, 5 contre et 2 abstentions.

Vu pour être affiché le.19 Octobre 2017 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

hilippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20171016-DEL8-161017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2017